

Comité : Conseil de sécurité historique

Question : Look ahead ! En 2024, arrêter la catastrophe à temps !

Auteur : Le Sierra Leone

La Sierra Leone plaide en faveur de l'obtention d'un siège au conseil de sécurité. À ce titre, le gouvernement réitère la requête de l'Union africaine (UA), telle que formulée dans le consensus d'Ezulwini, à savoir octroyer au continent deux sièges permanents et deux autres non permanents. « Le temps des demi-mesures et des progrès progressifs est révolu » « L'Afrique doit être entendue et ses demandes de justice et d'équité doivent être satisfaites » clame le président sierra léonais monsieur Julius Maada Bio. Il plaide également en faveur de l'octroi d'un siège permanent aux États sud-américains, afin de mieux représenter la communauté internationale au sein du Conseil de sécurité. L'État Sierra Léonais espère en cela se rapprocher du Mozambique, de l'Équateur ou encore du Guyana pour défendre sa position et sait qu'il pourra compter sur le soutien des Etats-Unis qui s'est positionné en faveur de ce changement en septembre 2024.

Le gouvernement soutient par ailleurs la nouvelle réforme des Nations Unis pour réduire le pouvoir des membres permanents qui seront de plus suspectés de crime de masse en 2030. Cela se traduirait par une suppression du droit de veto qui donne un pouvoir bien trop important à ces derniers et qui trop de fois a bloqué les décisions du conseil de sécurité.

Bénéficiaire important de l'intervention des casques bleues lors de la guerre civile sierra léonaise qui s'est déroulée de 1991 à 2002, le gouvernement de la Sierra Leone ne voit aucune objection à donner la possibilité forces des nations unis d'agir plus fermement, dans la mesure où aucun excès serait commis. En effet, la république de Sierra leone déplore les excès multiples de certains casques bleus lorsqu'ils étaient en mission notamment des abus sexuels. Afin d'endiguer au mieux ce fléau, la Sierra Leone préconise un renforcement des protocoles et des processus de collecte de preuves, par exemple en mettant en place des équipes d'intervention pour la collecte de preuves qui peuvent être déployées sans délai. De plus, elle encourage chaque pays fournisseur de troupes à se responsabiliser vis-à-vis des actions de leurs propres soldats de la paix. En effet, l'ONU n'est pas compétente pour poursuivre les troupes de Casques bleus ou le personnel civil. De ce fait, les Casques bleus mis à disposition par les États membres de l'ONU ne peuvent être poursuivis que par leur propre État pour des crimes commis en service. La Sierra Leone recommande donc la mise en place d'un mécanisme de juridiction internationale qui permettrait de traduire certains membres des casques bleus ou du personnel civil des Nations Unis en justice. Enfin, une amélioration globale des soins psychosociaux et médicaux fournis aux victimes de violences sexuelles est requise, notamment en clarifiant le caractère global des soins et en précisant qui les prodigue.

La Sierra Leone s'inquiète par ailleurs des tensions grandissantes entre les États riverains du Nil qui pourraient entraîner une instabilité au niveau continental notamment dues à des conflits entre États ou des guerres civiles. Dans le contexte

du terrorisme islamique au Sahel qui prend de plus en plus d'envergure, la Sierra Leone s'interroge sur son sort et en appelle à l'aide financière des pays occidentaux. Cette aide permettrait de s'inspirer de la Mauritanie dans la lutte du djihadisme qui n'a pas subi d'attaque sur son sol depuis 2011 notamment grâce à la création de groupe spéciaux d'interventions (GSI) chargés de la lutte antiterroriste. Les GSI sont constamment en mouvement et sont donc de ce fait une réelle menace pour les groupes terroristes qui sont dans l'incapacité de déterminer leurs positions.

Suite au traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) auquel la Sierra Leone a adhéré en septembre 2024, le gouvernement réaffirme sa volonté d'interdire complètement l'arme nucléaire qui cause et a causée bien trop de tensions dans le monde, dont le pouvoir destructeur est inimaginable et qui crée un déséquilibre dans le rapport de force entre les puissances nucléaires et les non-puissances nucléaires. Pour ce faire, la Sierra Leone prohibe le développement, les tests, la production, l'achat, le stockage, le transfert ou encore l'utilisation de toute armes nucléaires.